

OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ÉCOLE
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES
Assemblée départementale du **Mercredi 28 juin 2017** 16H00 Siège 23 Rue Canavese

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPARTEMENTAL

Je soussigné(e), (Nom-Prénom) :

Date et lieu de naissance :

Fonctions actuelle dans l'éducation nationale
.....

Lieu d'exercice :

Adresse personnelle :

.....code postal :commune :

Téléphone : E-mail personnel :

Déclare présenter ma candidature au Conseil d'Administration de l'OCCE 06.

***Déclaration du candidat relative à l'activité de l'OCCE 06, domaines possibles d'implication
(Utiliser autant de lignes que vous le souhaitez dans cette fiche au format Word)***

Date/signature

***Merci de bien vouloir retourner impérativement au plus tard le 20 juin 2017 à :
Monsieur le président - OCCE 06 - 23 rue Jean CANAVESE – 06 100 NICE
ad06@occe.coop***

Note à l'attention des candidats : obligations et responsabilités

- 1.** Les membres élus du CA, élus pour trois ans, sont responsables devant l'assemblée générale de l'AD OCCE 06.. Ils sont porteurs des valeurs portées par l'OCCE qu'ils s'engagent à promouvoir.
- 2.** Engagement moral de présence : la candidature implique l'engagement d'assister régulièrement aux réunions qui se tiennent nécessairement hors temps de classe (au moins une fois par trimestre).
- 3.** Obligation de réserve : la discussion la plus libre est ouverte au sein du conseil. Les administrateurs sont ensuite tenus à une obligation de réserve absolue quant aux débats tenus au sein du Conseil.
- 4.** Obligation de solidarité : Les décisions prises par le Conseil d'administration engagent solidairement chacun de ses membres.